Bulletin Communal de Schwobsheim

Edition 2017

Sommaire

Le mot du Maire 3

Etat Civil ..... 4 à 6

Il y a 50 ans ..... 7 à 8

Municipalité ..... 9 à 24

Rétrospective 2017 ..... 25 à 34

BS Dynamique ..... 35 à 37

Comité des Fêtes ..... 38 à 39

Club des Jeunes ..... 40 à 41

Club Amitié ..... 42 à 43

Donneurs de sang ..... 44 à 45

Chorale Ste Cécile ..... 46 à 48

Ecole ..... 49 à 50

Hommage 51

Numéros utiles—Réservez vos dates—remerciements 52

Le Mot du Maire

Jetons à nouveau, avec un peu de recul, un regard sur l'année 2017, au travers de notre bulletin communal.

Au niveau national, 2017 a vu l'élection de notre nouveau Président de la République, Emmanuel Macron, plébiscité par 61 % des votants en Alsace, devant Marine Le Pen (39 %). Réélection également de notre député Antoine Herth au mois de juin.

A Schwobsheim, les travaux de rénovation du presbytère ont débuté au courant de l'automne, et grâce au temps clément ont pu se poursuivre tout l'hiver. Les travaux avancent, ils sont conséquents ; tout est restructuré à l'intérieur pour créer 5 logements et répondre à toutes les règlementations en vigueur (voir plus loin). Le maximum a été fait pour obtenir des subventions (environ 200 000 €) et nous avons pu bénéficier d'un prêt à taux 0 auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations. Les remboursements de 20 000 €/an (pendant 20 ans) seront couverts par les loyers des 5 logements.

Gardons confiance pour l'avenir, même si des incertitudes subsistent, notamment concernant la taxe d'habitation supprimée pour un grand nombre… Sera-t-elle intégralement compensée pour les communes ? L'Etat s'y engage…

La démographie au niveau du village se maintient et est même en augmentation. C'est bon signe : un petit village peut être attractif même avec très peu de commerces, et tout en bénéficiant de services mis en place par la Communauté de Communes (voirie, éclairage public, périscolaires, médiathèque, école de musique, relais d'assistantes maternelles, RAI pour les jeunes,….)

Restons vigilants et mobilisés. Chacun a sa place et peut apporter sa contribution, même minime, à la vie du village, en étant membre d'une association, en participant à une matinée citoyenne, au Osterputz, en étant présent aux manifestations organisées, en contribuant à la propreté du village (là on peut encore mieux faire en balayant régulièrement devant chez soi et en faisant preuve de civisme avec son chien), en se parlant et en étant attentifs les uns aux autres tout simplement….

Un grand merci aux membres du conseil municipal ainsi qu'à toutes les personnes qui s'investissent dans la vie communale, associative, scolaire, paroissiale…. Grâce à vous, le village vit. Ce n'est qu'ensemble qu'on avance !

Votre maire, Denise Kempf

« Le bonheur, c'est l'harmonie entre ce que tu penses,
ce que tu dis et ce que tu fais. (Gandhi)

Etat Civil 2017

Naissances

Loïse née le 16 avril 2017
Fille de Camille KEMPF et Michaël KOBRYN

Chiara née le 27 juillet 2017
Fille de Nathalie ABRIC et Yannick PORTE

Eden né le 14 octobre 2017
Fils de Justine GUIOT et Richard HANNAUER

Mariage

Laetitia PRUNNOT et Arnaud RISCH
Unis le 16 septembre 2017

Noces de Diamant

GASCHY Suzanne et HETZER Gérard
Unis le 27 avril 1957

Etat Civil 2017

Décès

TAGLANG Marie Louise épouse JEHL
Décédée le 17 janvier 2017 à Sélestat

PERRIN Marie Anne
Décédée le 24 mars 2017 à Schwobsheim

WEISS Elise
Décédée le 08 mai 2017 à Sélestat

HETZER Etienne
Décédé le 07 juillet 2017 à Sélestat

Nouveaux habitants

(inscrits en mairie)

ABRIC Nathalie & PORTE Yannick & leurs enfants Yannis et Chiara
9 rue de Hessenheim

HUSSLER Marie-Claire & AMBS Serge
5 rue Principale

GUIOT Justine
4C rue du Garde Champêtre

GOCKER-MASSON Sandrine et RUDLOFF Jérémie
10 rue des Lilas

HETZER Valentine
5A rue Principale

Etat Civil 2017

Grands Anniversaires 2018

26 janvier	WIDEMANN Madeleine née BURGARD	77 ans
12 février	RUDLOFF Marie-Thérèse née GASCHI	82 ans
20 février	MEYER Marie-Andrée née WIDEMANN	87 ans
21 février	JEHL Marie née HETZER	91 ans
10 mars	SIMLER Jenny née OESCHEL	80 ans
15 mars	HETZER Suzanne née GASCHY	84 ans
24 mars	WIDEMANN Gilbert	79 ans
31 mars	MEYER Léon	90 ans
07 avril	RUDLOFF Anne	82 ans
06 mai	GITTER Jacqueline née LAEMLIN	80 ans
12 mai	SCHWOERER Martial	83 ans
24 mai	JEHL Maurice	84 ans
29 juin	FREY Paul	82 ans
09 août	JEHL Monique née MESSIER	82 ans
18 août	SCHAEFER Louis	89 ans
28 août	SCHMITT Augustine née SIMLER	85 ans
23 septembre	SIMLER Bernard	80 ans
09 octobre	ZUMSTEEG Marie-Thérèse née MULLER	86 ans
08 novembre	ZUMSTEEG Gérard	89 ans
15 novembre	HETZER Gérard	88 ans
03 décembre	WIDEMANN Andrée née NUSSBAUMER	86 ans
08 décembre	ROHR Joseph	81 ans
11 décembre	FREY Irène née SCHWOERER	80 ans
24 décembre	SIMLER Marcel	91 ans

Celui qui continue de cacher son âge pense enfin lui-même être aussi jeune qu'il veut le faire croire aux autres

Jean de la Bruyère

MXMLXVII

Il y a 50 ans....en 1967

Dans le monde

* Début de la guerre des six jours dans le Sinaï, appelée ainsi en raison de sa durée. La troisième guerre israelo-arabe, s'achève par une victoire foudroyante de l'armée israélienne et la déconfiture totale des pays arabes.

* Che Guevara, le révolutionnaire argentin et ancien ministre du gouvernement Cubain est abattu dans la région du Valle Grande en Bolivie.

* La première mission du programme spatial américain Apollo se solde par la mort des trois astronautes, intoxiqués dans l'incendie de leur capsule.

* Au mois d'octobre a lieu le couronnement du Shah en Iran.

* Nicalae Ceauscescu est élu président du conseil d'état roumain.

* Le chirurgien sud-africain Christian Barnard réalise la première transplantation cardiaque.

* Le boxeur afro-américain Mohamed Ali, se voit retirer son titre de champion du monde des poids lourds gagné en 1964, car il refuse de servir au Vietnam.

En France

- Le général de Gaulle, en visite officielle au Canada, prononce à Montréal la fameuse phrase « Vive le Québec libre », phrase à l'origine d'une grave crise franco-canadienne.

- L'agence nationale pour l'Emploi (ANPE) est créée sur ordonnance du secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales chargé de l'emploi, Jacques Chirac.

- Le pétrolier géant Torrey Canyon s'échoue au large de la Bretagne, provoquant une marée noire.

- Le premier sous-marin nucléaire français est inauguré dans le port de Cherbourg. Il est baptisé Le Redoutable.

- Le service militaire français est réduit à douze mois et la loi Neuwirth sur la contraception est votée, légalisant la pilule contraceptive .

- Diffusion sur la deuxième chaine du premier programme couleur à la télévision française.

- Le français Roger Pingeon gagne la 54ème édition du tour de France, marqué par la mort du coureur Tom Simpson dans la montée du mont Ventoux, victime de doping.

- Parmi les succès musicaux on trouve :Comme d'habitude (Claude François), Harley Davidson (Brigitte Bartdot) – Les Ricains (Michel Sardou) – Les vieux amants (Jacques Brel)

- Les grandes vacances avec Louis de Funès est le film qui en tête du box office en France. Parmi d'autres films à l'affiche on trouve Les demoiselle de Rochefort, Oscar, Fantômas contre Scotland Yard mais également des films américains comme Les douze salopards, Bonnie and Clyde, Devine qui vient dîner .

- A la télévision, on trouve les premières diffusions des émissions Les dossiers de l'écran et Monsieur cinéma et les premiers épisodes de séries cultes Chapeau Melon et Bottes de Cuir, Les enquêtes du commissaire Maigret, les Chevaliers du ciel.

Il y a 50 ans....

A Schwobsheim

En 1967, ont été enregistrés :

2 naissances : JEHL Roland - ZUMSTEEG Jean-Denis

0 mariage

3 décès : FREY Marie-Thérèse (70 ans) – SIMLER Virginie (77 ans) – SCHWARTZ Emilie (82 ans)

En mars 1967, une tempête arrache le cadran d'horloge de l'église.

Des travaux de réparation du mur de clôture du cimetière sont effectués pour 3375 F.

Changement d'instituteur à la rentrée 1967 : Mr Enderli Jean-Georges, en poste pendant 20 ans quitte Schwobsheim pour la commune d'Artolsheim. Il est remplacé par Mr Zumsteeg Francis, qui restera enseignant de notre école primaire pendant 34 ans, jusqu'à sa retraite. Il sera aussi secrétaire de mairie.

Mme Zumsteeg Marie-Rose assure 1 heure de couture/tricot par semaine (selon les préconisations de Mr l'inspecteur de l'Education Nationale).

A l'époque, le jeudi est libre et il y a classe le samedi après-midi. Les enfants de la classe unique vont à l'école primaire dès 5 ans (pas encore d'école maternelle).

En raison du changement d'instituteur, le logement de fonction au-dessus de la mairie est rafraîchi pour 580 F.

Photo de la dernière classe de M.Enderli—Année 1966 –1967

Décès de Hetzer Etienne, ancien adjoint

Etienne HETZER est décédé le 07 juillet 2017, dans sa 96° année. Il est né le 22 décembre 1921 au foyer des époux Ernest Hetzer et Cécile Simler, aîné des 2 enfants du couple d'agriculteurs. Incorporé de force dans l'armée allemande en novembre 1943 et envoyé sur le front en Russie, il ne rejoindra plus son unité après une permission et se cachera dans le village jusqu'à la libération. Resté célibataire, il reprendra l'exploitation de ses parents jusqu'à sa retraite.

En 1946, à l'âge de 25 ans, il est entré au conseil municipal et a occupé la fonction d'adjoint de 1965 à 1983. Il a également été sapeur-pompier volontaire pendant de longues années. 37 années d'engagement, au service de la commune et de ses habitants !

Travailleur infatigable, il était un homme de terrain. En charge de la forêt, des champs et chemins, il connaissait les moindres recoins du village et de ses environs. Il aimait que chaque chose soit à sa place ! Pas d'espaces pour les mauvaises herbes et le désordre, pas d'ornières dans les chemins, pas de travail fait à l'à peu près. Et il oeuvrait à la seule force de ses bras. Homme intègre, il avait le souci de l'intérêt général. La commune avant tout !

Il était présent lors de tous les travaux effectués et longtemps c'est lui qui a fendu le bois communal pour le presbytère et l'école.

Qui ne se souvient pas de lui, traversant le village à vélo … Participant tous les dimanches matins à l'apéritif pour une partie de cartes … Toujours présent aux manifestations des associations … Disant les choses telles qu'il les pensait …
C'est sûr ! A présent, il continue sûrement à nous regarder et à s'intéresser à la vie du village ! Sûr aussi qu'il a dû retrouver des compagnons pour jouer à la belote !

Merci à Etienne pour tout ce qu'il a été et pour ce qu'il a fait pour la commune.

(Hommage de Denise Kempf, maire, lors de ses obsèques le 13 juillet 2017)

Sauvetage de la remise-fournil de 1736

Au mois de février 2017, la société d'Histoire de la Hardt et du Ried a été conviée à une visite du presbytère de la commune avant sa réhabilitation. En fin de visite, leur attention s'est portée sur la petite remise à pans de bois, dans la cour, vouée à la démolition, alors que la commune cherchait à la céder dans l'espoir de la préserver dans un autre lieu. Personne n'étant intéressé au niveau de la commune, le conseil municipal a pris une délibération pour céder cette remise à l'association « Amis d'Annette de Rathsamhausen baronne de Gerando et du vieux Grussenheim ».

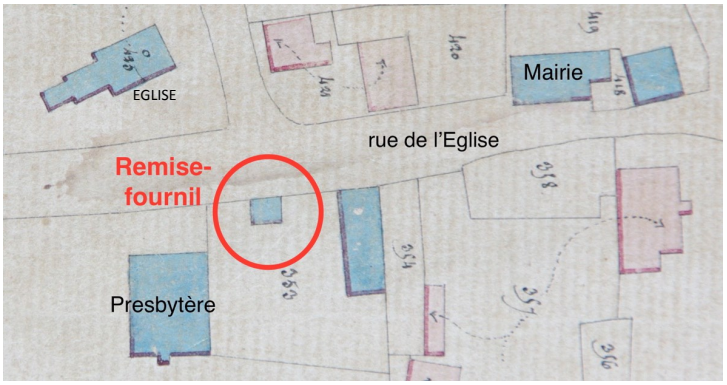

Extrait du plan cadastral de 1830 avec la remise.

Le samedi 22 avril, une équipe de 7 personnes, dont Marc Grodwohl créateur de l'Ecomusée d'Ungersheim, a démonté la remise. Elle est datée de 1736, comme le presbytère, en référence à une margelle de puits implantée dans la cour comportant la date de 1736, et à présent implantée au rond-point de la commune. Le bâtiment devait servir de fournil, dont on a retrouvé des traces à l'intérieur.

A partir du 27 mai, une vingtaine de personnes se sont relayées tous les samedis pour reconstruire la remise à Grussenheim, également dans le jardin du presbytère. Tout a été récupéré et réutilisé : structure en bois, briques anciennes, torchis (matériau recyclable à l'infini), palançons en bois servant à son ancrage, tomettes du sol du grenier du presbytère,…..

Le résultat est bluffant, à la hauteur de l'enthousiasme des bénévoles de l'association et du nombre d'heures de travail consacrées à sa réhabilitation. Le bâtiment mesure 3,90m de long sur 3,70m de large, et a une hauteur de 4 mètres. Il est destiné à devenir un micro-musée pour présenter des éléments patrimoniaux, dont une des pièces maîtresses sera une caisse blindée, oubliée lors des combats de janvier 1945.

A noter : 2 poteries de Soufflenheim ont été inclues dans le mur à côté de la porte, rappelant le « Hafalamarik », marché aux pots, qui avait lieu tous les ans à Grussenheim vers le 1° mai, et cela depuis le 17° siècle jusqu'en l'an 2000.

Presbytère

Situé au cœur du village, derrière l'église, le presbytère a probablement vu le jour dans le second quart du 18° siècle, comme tend à le faire supposer le puits daté de 1736 évoqué précédemment. Ce puits se trouve actuellement au niveau du rond-point, au milieu de la place.

Le presbytère est présent sur le cadastre de 1830, avec quelques dépendances, sur une propriété de 37.1 ares. Après 1945, le presbytère a fait l'objet de diverses restaurations, entre autres au niveau de la charpente et de la toiture.

Après des mois de réflexion et d'innombrables réunions, après une étude du CAUE, le conseil municipal prend la décision en 2016 de réhabiliter entièrement ce grand bâtiment pour en faire des logements. Le chantier s'avère conséquent : presque tout est à refaire, à l'exception des gros murs et de la toiture. C'est vrai qu'en y regardant de près, ce presbytère non isolé, présente de sérieux signes de vétusté et même de non-conformité. Renseignements pris, des subventions sont accordées si nous faisons une réhabilitation basse consommation d'énergie et si nous optons pour des logements aidés. Et nous nous sommes engagés dans cette direction.

C'est le cabinet Ballast de Strasbourg qui a été retenu comme maître d'œuvre du projet. Le permis de construire a été délivré le 06 mars 2017. Les travaux ont été répartis en 15 lots, qui ont été soumis à marché public (selon la législation s'appliquant aux collectivités). Le montant des travaux s'élève à 610 000.00 € HT, auxquels il faut rajouter les honoraires et la TVA.

Au cours de l'automne 2017 , les habitants ont été invités à visiter le bâtiment avant le début des travaux.

5 logements de différentes tailles seront créés :

Au rez de chaussée	Un 2 pièces : 50 m2	Un 3 pièces : 67 m2
Au 1° étage	Un 2 pièces : 51 m2	Un 3 pièces : 67 m2
Dans les combles	Un 4 pièces : 100 m2	

Chaque logement bénéficiera d'un espace à la cave d'environ 10 m2.

Plans des différents niveaux :

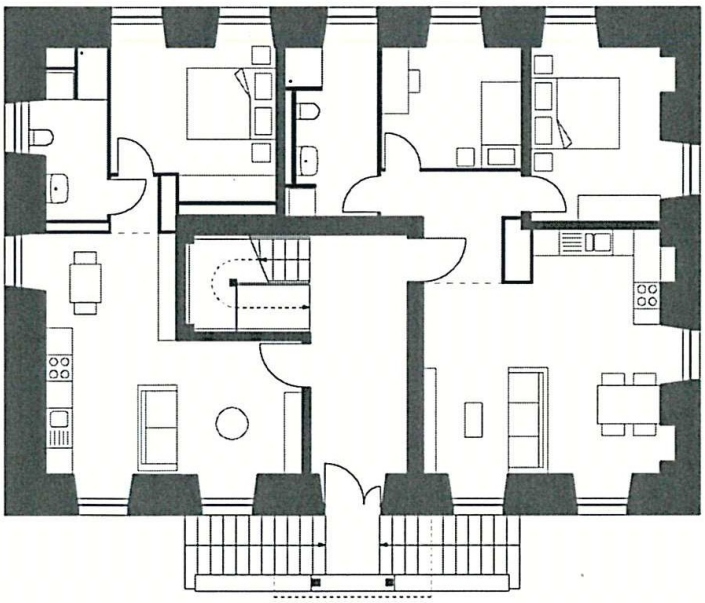

Plan RDC

Plan R+1

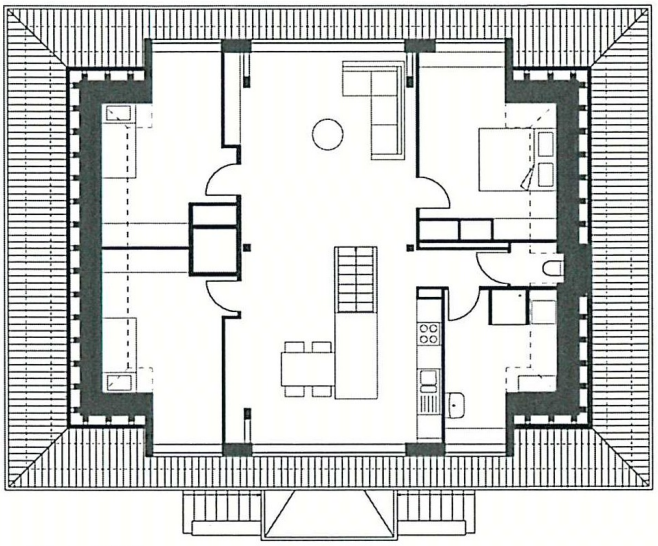

Plan R+2

Quelques renseignements sur les travaux :

- ◊ Début des travaux à la mi-septembre 2017, par une injection de résine au niveau des fondations pour les consolider. En effet, 3 grandes fissures étaient visibles sur les murs de la cave et également au niveau de la façade nord.
- ◊ Nombreux travaux de démolition: démolition de certains murs intérieurs, des anciens sanitaires (WC, salles de bains), des escaliers, des portes, des installations électriques….
- ◊ Piquage de l'ancien crépi extérieur, un nouveau crépi de sable et chaux sera réalisé, remplacement de certaines pièces en grès (trop fissurées) au niveau des fenêtres
- ◊ 27 nouvelles fenêtres en bois, les volets sont réparés et repeints
- ◊ Mise en place d'une isolation intérieure performante, avec de la ouate de cellulose et de la fibre de bois
- ◊ Création de 2 grandes lucarnes dans les combles, apportant de la lumière dans le grenier de 100 m2 qui deviendra un 4 pièces.
- ◊ Démolition du mur devant le presbytère, enlèvement du vieux portail, dans le but de créer des places de stationnement. Il y aura également quelques stationnements à l'intérieur.

Cette réhabilitation sera financée grâce :

- ☞ à un emprunt de 400 000 € à un taux de 0% auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations sur 20 ans
- ☞ à diverses subventions d'environ 200 000 € (Région, Département, Etat, CCRM, ….)
- ☞ à des fonds propres de la commune

Si l'ensemble des logements est loué, les loyers perçus rembourseront grosso modo l'emprunt.

Les travaux devraient s'achever entre juillet et septembre 2018, si tout se passe comme prévu. Et les logements seront mis en location avant la fin de l'année, avec des loyers modérés, compris entre 275 € et 545 €, selon la taille des logements. C'est la commune qui est souveraine dans l'attribution des logements.

Réfection des dépendances du presbytère

Les dépendances situées dans la cour du presbytère ont été déblayées lors d'une matinée citoyenne, puis rafraîchies par la mise en place de gouttières, d'un nouveau bardage en mélèze côté Nord, d'un bout de mur à l'arrière du bâtiment….

L'agent communal a fait les travaux de maçonnerie ; Rohr Francis a réalisé le reste des travaux , tout ceci pour un montant de 5 267.96 € TTC.

Ces dépendances permettront de proposer 2 garages couverts à 2 futurs locataires.

Un terrain de pétanque pour tous

Ce terrain a été mis en place dans le prolongement de la rue des Lilas, près du déversoir d'orage et il est agrémenté par 3 bancs et un petit train pour les enfants. Il est à la disposition de tous les villageois et a connu une belle fréquentation pendant les beaux jours l'été dernier.

Le montant des travaux, confiés à l'entreprise Braun TP de Boesenbiesen (terrassement, remblai, traverses en chênes,…) s'est élevé à 4028 € TTC. Il faut rajouter 770 € pour les bancs, le bois et petites fournitures pour le petit train (fabriqué bénévolement par un retraité du village).

Dans la foulée de ces travaux, a également été aménagé le talus côté Stocky, vers le village, avec la création d'un trottoir. Cet aménagement (mise en forme, apport de terre végétale,…) s'est élevé à 1800 € TTC pour la commune. Le trottoir et son enrobé ont été pris en charge par la CCRM.

Aménagement de voirie

◊ L'enrobé très dégradé du trottoir, rue principale vers le canal, a été refait.

◊ Le passage pour piétons devant l'église a été rendu accessible par un abaissement du trottoir et un aménagement podotactile (pour les malvoyants).

Ces travaux ont été entièrement pris en charge par la CCRM, dans le cadre de son programme d'entretien des voiries.

◊ Le conseil départemental a renouvelé et pris en charge l'enrobé au niveau des chicanes ouest du village, en raison d'un affaissement de la chaussée.

Conteneur à habits

Fin 2017, un conteneur à textiles a été mis en place par la Société COLTHAB, près du conteneur à verre. Vous pouvez y déposer vos anciens vêtements, chaussures, linge de maison, jouets, vaisselle incassable, etc.

La société COLTHAB est une société alsacienne créée en 1996 basée à Weyersheim, spécialiste en collecte et tri de vêtements, chaussures, chiffons destinés à être recyclés. Titulaire du label Eco TLC, partenaire de la « Marque partagée Alsace », elle participe et soutient l 'économie locale et régionale, mais œuvre aussi pour la réinsertion professionnelle en participant à l'économie solidaire avec Ethique & Job.

Si vous souhaitez plus de renseignements : www.colthab.fr

Recrutement de Dominique Kempf

Dans sa délibération du 18 septembre 2017, le conseil municipal a pris la décision de titulariser Dominique Kempf, agent d'entretien polyvalent en CDD depuis 2014. Travaillant également à Boesenbiesen, il a un contrat de 10 heures/semaine à Schwobsheim, avec des horaires variant de 8 h à 12 h selon les saisons. Il a en charge les espaces verts et divers travaux d'entretien.

Nos amis les chiens

J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin !

* Non, je ne le laisse pas sortir de bonne heure le matin, pour qu'il fasse ses besoins dans la rue
* Non, le fait de me promener très tôt ou très tard ne me dispense pas de ramasser sa crotte, même si je pense que personne ne me voit
* Non, je ne continue pas mon chemin comme si de rien n'était, si mon chien a déposé sa crotte derrière une voiture ou devant le portail d'un riverain
* Non, je ne laisse pas aux autres le soin de ramasser la crotte de mon chien, devant l'école, devant la salle des fêtes, derrière l'église,…. un enfant ou un adulte risque fort d'y poser le pied
* Non, je ne laisse pas mon chien faire ses besoins dans les parterres de fleurs et espaces verts ….je pense à l'agent qui tondra l'herbe

J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin !

Balayage

La commune fait son possible pour le balayage autour des espaces et bâtiments publics. Mais la propreté ne va pas sans l'adhésion et la participation de chacun de nous.

D'autre part, l'article 32 du règlement sanitaire départemental indique *: « les propriétaires et occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer, dans le cadre de leurs obligations, un entretien satisfaisant des immeubles et de leurs abords. »*

Aussi, nous vous invitons à maintenir propres les abords de vos maisons et propriétés par un balayage régulier, qui viendra également à bout des mauvaises herbes.

Merci pour votre participation à balayer et à donner une image soignée et agréable de notre village.

PACS : Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1er novembre 2017, les PACS (Pacte Civil de Solidarité) peut être conclu en mairie ou chez un notaire. Seules les personnes résidantes sur la commune de Schwobsheim peuvent venir en mairie pour enregistrer leur PACS. Exceptionnellement la commune sera compétente pour recevoir des modifications et les annulations des tous les PACS enregistrés par le Tribunal d'Instance de Sélestat avant le 1ernovembre 2017. Cependant, la compétence du notaire reste inchangée lorsque la convention du PACS est faite par acte notarié.

Le PACS est un contrat signé par deux personnes de sexe différent ou de même sexe et matérialisé par une convention librement choisie par elles.

A ce titre, il se différencie du mariage qui est une institution, encadrée strictement par la loi. Bien que conclu devant un officier d'état-civil, **le PACS n'est pas un « acte d'état-civil »** contrairement au mariage.

Le dossier doit parvenir à la mairie soit par dépôt, par courrier ou par courriel. Il doit être composé de :

- Déclaration conjointe de PACS contenant les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune (Cerfa 15725*01),
- Un extrait d'acte de naissance pour chaque partenaire daté de moins de 3 mois (ou moins de 6 mois si le partenaire ne dispose pas d'un acte de naissance français)
- Une pièce d'identité en cours de validité pour chaque partenaire.

Selon la situation des partenaires des pièces complémentaires pourront être nécessaires, comme détaillées sur la liste des pièces à fournir.

A réception du dossier, un contrôle des pièces sera effectué par l'officier d'état-civil et statuera sur la recevabilité du dossier.
Si le dossier est complet, **un rendez-vous sera fixé** avec les partenaires pour l'enregistrement de la convention.

La convention de PACS enregistrée auprès de l'officier d'état-civil est conclue par un acte sous seing privé. Ce sont les partenaires qui produisent l'original de la convention. Elle doit être rédigée en français et en un seul exemplaire, mais sa présentation est libre.

Elle doit comporter au minimum la référence aux articles 55-1 à 515-7 du Code Civil, préciser la volonté de conclure un PACS et comporter la signature des deux partenaires.
« Nous, X et Y, concluons un Pacte Civil de Solidarité régi par les dispositions des articles 515-1 à 515-7 du Code Civil».

PACS : Pacte Civil de Solidarité (suite)

Elle peut également prendre la forme d'une convention-type (Cerfa 15726*01).

Cette convention sera remise à l'officier d'état-civil le jour de l'enregistrement du PACS (selon le RDV fixé) Il n'appartient pas à l'officier de l'état-civil d'apprécier la validité des clauses de la convention, ni de conseiller les partenaires quant au contenu de leur convention.

Après l'enregistrement, **la convention dûment signée et visée par l'officier d'état-civil est restituée aux partenaires. Aucune copie n'est conservée par les services de la commune**.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier en cas de besoin.

Démarches administratives & papiers d'identité

Depuis mars 2016 les cartes d'identité ne peuvent plus être faites à la mairie de Schwobsheim, il faut se rendre dans une mairie équipée du système biométrique (Sélestat, Villé et Erstein sont les plus proches).

Vous pouvez également utiliser le service des démarches en ligne pour vos immatriculations, permis de conduire et passeport / carte d'identité : ants.gouv.fr

Urbanisme

Au cours de l'année 2017, il a été recensé en mairie, 4 certificats d'urbanisme d'information, 1 déclaration préalable et 3 permis de construire.

N° Demande	Demandeur	Terrain concerné	Projet	Décision
PC 067 461 17R0001	Commune de SCHWOBSHEIM	Rue de l'Ecole Section 02 parcelle 15	Réhabilitation du presbytère en logements	Accordé le 06.03.2017
PC 067 461 17R0002	Mme & M. EHRHARD Franck et Julie	Rue Principale Section 01 parcelle 129+133	Maison individuelle	Accordé le 24.04.2017
PC 067 461 17R0003	Mme SEYLLER Anaïs et M. SCHAECHTEL J-François	Rue Principale Section 01 parcelles 130+134	Maison individuelle	Accordé le 12.05.2017

Taxe d'aménagement

C'est une taxe instituée depuis le 1er mars 2012 au profit de la commune et du département en remplacement de la taxe locale d'équipement.

Cette taxe est dûe dès l'obtention d'une autorisation de construire (permis de construire ou déclaration préalable) pour un projet créant de la surface taxable, quelle que soit l'affectation de cette surface.

Elle est instituée au profit du Conseil Départemental afin de financer des actions en faveur de la préservation de l'environnement (exemple : protection des espaces naturels sensibles) ; et des Communes (ou groupements de communes) en vue de financer différents aménagements, réseaux, etc…

La Taxe d'Aménagement est calculée à partir :

- de la **surface taxable créée**,
- d'une **valeur forfaitaire** exprimée en euros/mètre carré, révisée par un arrêté ministériel au 1er janvier de chaque année (**726€/m² au 01.01.2018**)
- d'un **taux communal** (taux variant de 1% à 5% fixé par délibération du Conseil Municipal) il peut toutefois être majoré jusqu'à 20% dans certains secteurs nécessitant des travaux d'aménagement importants. (Le Conseil Municipal de Schwobsheim a voté un taux de **2%** lors de sa séance du 27.11.2017)
- d'un **taux départemental** (le Conseil Départemental du Bas-Rhin a voté un taux de **1.25%**)

Il existe des simulateurs de calcul sur internet : **https://www.service-pulic.fr** en suivant le chemin suivant :

Permis de démolir

Un permis de démolir est exigé lorsque la construction, nécessite la démolition d'un bâtiment existant ou lorsque cette disposition a été votée par le Conseil Municipal.

C'est le cas sur la Commune de Schwobsheim depuis la délibération du 18 septembre 2017.

Ainsi, avant d'entreprendre des travaux de démolition, vous devrez selon le cas compléter les documents suivants :

- Sans reconstruction (cerfa 13405*05)
- Avec reconstruction, les dossiers de demande de permis de construire comportent les documents nécessaires (cerfa 13406*06)

Cadastre

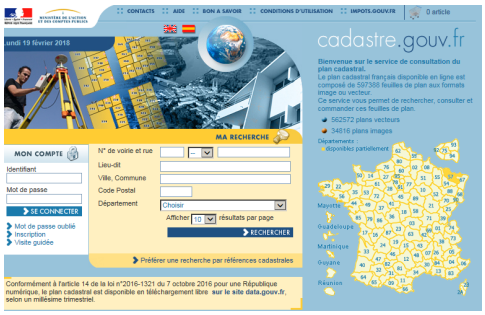

A quoi sert le cadastre ? Il permet notamment :

- de connaître l'emplacement, la délimitation et la consistance d'un bien immobilier,
- d'identifier le propriétaire d'une parcelle,
- de rechercher des informations fiscales (par exemple, la valeur locative d'un bien).

Qu'est ce que le cadastre ? Celui-ci se compose :

- d'un plan cadastral où sont représentés les parcelles et les bâtiments existants,
- des états de section fournissant pour chaque parcelle son identifiant (section et numéro de plan), son adresse (voie ou lieu-dit, et numéro de voie s'il existe), sa contenance cadastrale, le numéro communal de son propriétaire et des indications sur les mutations (transfert d'un bien à une autre personne),
- et de la matrice cadastrale qui récapitule pour chaque propriétaire, les biens qu'il possède dans la commune, avec leur consistance et leur évaluation.

À savoir : ces documents sont transmissibles à tous, sauf la matrice cadastrale qui ne peut être communiquée qu'au propriétaire du bien immobilier.

Où consulter ? Plusieurs solutions existent…

☞ sur internet : depuis 2008, le cadastre a été mis en ligne, **www.cadastre.gouv.fr** permet de consulter le plan cadastral du territoire français.

☞ au Centre des Impôts ou en Mairie : la demande de communication d'information cadastrale doit être faite par écrit. (Elle comportera notamment les noms et prénoms ou raison sociale du demandeur, mais aussi la commune de situation des immeubles. Les informations vous seront communiquées par courrier).

Compte Administratif 2017

Section de Fonctionnement

RECETTES	Année 2016	Année 2017
Produits des services du domaine (*)	23 318.14 €	15 865.85 €
Impôts et taxes	71 896.14 €	71 503.44 €
Dotations, subventions	71 643.04 €	73 982.46 €
Autres produits de gestion (**)	12 228.00 €	7 057.66 €
Produits exceptionnels (***)	801.10 €	11 235.19 €
Produits financiers et atténuation de charges	1 163.04 €	1 242.00 €
TOTAL RECETTES	**181 049.46 €**	**180 886.60 €**
DEPENSES		
Charges à caractère général (****)	42 387.72 €	48 211.32 €
Charges de personnel et frais assimilés	42 914.25 €	37 651.85 €
Charges de gestion courante	21 996.17 €	21 387.28 €
Charges financières et exceptionnelles	171.42 €	171.42 €
Reversement et restitution sur impôts et taxe	14 946.00 €	15 742.00 €
TOTAL DEPENSES	**122 415.56 €**	**123 163.87 €**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**58 633.90 €**	**57 722.73 €**

(*) 2016 : Comprend 9 480 € des concessions du cimetière

(**) 2017 : Absence des loyers provenant de la location du presbytère

(***) 2017 : Remboursement assurance des dégâts des eaux de l'école.

(****) 2017 : Obligation de vérification des installations électriques, des extincteurs, reliquat sinistre de l'école, ...

Compte Administratif 2017 (suite)

Section d'Investissement

RECETTES	Année 2016	Année 2017
Fonds de compensation TVA	5 752.84 €	8 478.35 €
Taxe d'aménagement	379.27 €	1 914.30 €
Excédent de fonctionnement capitalisé n-1	52 523.34 €	58 633.90 €
Subvention d'investissement	17 088.60 €	3 400.00 €
Avances et acomptes	1 210.66 €	
Excédent d'investissement reporté n-1	176 827.78 €	174 250.10
Emprunt et dettes		100 000.00 €
TOTAL RECETTES	**253 782.49 €**	**346 676.65 €**
DEPENSES		
Site internet	2 995.20 €	
Bâtiments communaux	13 060.46 €	202 456.50 €
Aménagement terrain de pétanque		5 156.23 €
Equipement cimetière	42 383.22 €	
Voirie (aménagement talus Stocky)	14 122.76 €	1 800.00 €
Mobilier et matériel informatique	3 526.69 €	
Autres immobilisations corporelles	2 233.40 €	
Emprunt et dettes		289.65 €
Avances et acomptes	1 210.66 €	
TOTAL DEPENSES	**79 532.39 €**	**209 702.38 €**
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	**174 250.10 €**	**136 974.27**

Récapitulatif

	Année 2016	Année 2017
Résultat de Fonctionnement	58 633.90 €	57 722.73 €
Résultat d'investissement	174 250.10 €	136 974.27€
TOTAL	**232 884.00 €**	**194 697.00 €**

Salle des fêtes

La salle des fêtes de la commune a cet avantage d'être de taille humaine, permettant à de nombreuses familles de se retrouver pour des fêtes telles qu'anniversaires, communions, repas de famille. Avant de fixer une date pour vos projets, contacter le secrétariat de mairie pour connaître les disponibilités.

Un contrat sera établi entre la commune et le locataire en fonction du type de location retenu. Une caution de 200 € ainsi qu'une attestation en responsabilité civile sera demandée à la signature du document. La salle est classée en catégorie 5 et sa capacité maximale d'utilisation est fixée à 100 personnes, et à 70 personnes pour un repas dansant.

Les tarifs pour l'année 2018 sont les suivants :
(délibération du CM du 27.11.2017)

	Tarifs habitants de	Tarifs habitants hors commune
* Salle Entière	103 €	206 €
* 2/3 de la salle	82 €	164 €
* Réception familiale	62 €	124 €
* Réunion	62 €	124 €
* Cuisine	12 €	12 €

La salle est mise à disposition gratuitement pour les associations du village, l'école, le RAI, le RAM, l'école de musique, paroisse, etc… elles sont soumises aux mêmes règles de réservation au préalable auprès du secrétariat de mairie.

Au cours de l'année 2017, on dénombre :

- 21 locations payantes (particuliers, réunions)
- 66 locations gratuites (associations, RAI, RAM, …)
- Location à l'école pour les cours de sport
- Location annuelle payante à l'association de gym Body Peps le mercredi soir.

Rétrospective

Météo

Le mois de janvier 2017 a été très froid pendant 15 jours. En moyenne, il a fait -5° avec des maximales de -2° en journée et le canal était gelé. Il y a eu peu de précipitations avec en tout 50 mm sur le mois. Le ciel était dégagé et pleinement ensoleillé 15 jours sur 31.

Fête des Séniors

C'est le 08 janvier 2017, que la commune a honoré ses aînés. Les séniors ont pu profiter d'une pause gustative et festive le temps d'une journée.

Les enfants de l'école ont présenté, au moment de l'apéritif, un chant, une scénette de Noël ainsi que des morceaux instrumentaux. Les conseillers municipaux et leurs conjoints ont servi le repas préparé par un traiteur. Moments d'échange et de retrouvailles, la journée s'est prolongée autour de succulents desserts maison.

Cérémonie de Citoyenneté

Les jeunes nés en 1998, ont été invités à la cérémonie de citoyenneté organisée par la commune le 24.03.2017. Trois jeunes étaient présents et ont pu poser diverses questions concernant leurs droits et devoirs liés à la majorité. A la fin de la cérémonie, Mme le Maire leur a remis leur première carte d'électeur.

Ochterputz

C'est le 25 mars, par une matinée ensoleillée, que les élus aidés des habitants du village et de nombreux enfants ont participé au traditionnel Ochterputz

MuniS de gilets jaunes, gants, seaux et sacs poubelles, ils ont sillonné les bords des routes, de chemins et la piste cyclable le long du canal ramassant bouteilles, cannettes, papiers, plastiques et autres déchets des plus insolites.

Environ 8 grands sacs poubelle ont été collectés. Une collation offerte par la commune est venue clôre cette matinée.

Bar à déj'

Les jeunes du Club des Jeunes de Schwobsheim ont organisé en partenariat avec le RAI, un bar à déj le 23 avril 2017. De nombreux habitants ont pu se régaler autour d'un buffet copieux et varié et ainsi soutenir leur action. Les bénéfices récoltés ont servi à financer un week-end durant le mois de juillet.

1er tour des élections Présidentielles

Après s'être restaurés, les habitants se sont rendus au bureau de vote pour le 1er tour des élections présidentielles. Les jeunes nés en 1998 ont pu participer à leur première élection en tant qu'électeur et assesseur. L'occasion ici de remercier chaleureusement les jeunes et toutes les personnes pour leur participation à la tenue du bureau de vote.

4 dimanches d'élection en 2017 !

Première communion

Durant deux années, ils se sont retrouvés pour se préparer à recevoir ce sacrement. C'est le 07 mai 2017, qu' Adèle, Fiona, Fleur, Nathan, Nicolas et Sarah ont effectué leur première communion en l'Eglise Saint-Jacques de Schwobsheim accompagnés de deux enfants de Boesenbiesen. La célébration célébrée par le Père Jean-Marie a été rehaussée par les chants des chorales de Boesenbiesen et Schwobsheim. Des décors représentant le sentier du semeur, thème retenu pour l'office ont été fabriqués pour orner l'église.

Les familles ainsi que de nombreux paroissiens ont accompagné les enfants pour recevoir ce sacrement

2ème tour des élections Présidentielles

C'est également le 07 mai 2017, qu'a eu lieu le 2ème tour des élections présidentielles. Emmanuel Macron est devenu à 39 ans le 8ème plus jeune Président de la Vème République.

A Schwobsheim, 200 personnes sont venues voter sur 231 inscrits, ce qui représente 86.58% de votants, c'est un beau score.

Matinée citoyenne de printemps

Le 13 mai 2017 une vingtaine de citoyens du village a répondu présent et est venue donner quelques heures de son temps pour participer aux travaux d'embellissement du village.

Les travaux avaient été préparés et organisés par l'équipe municipale : remise en peinture des volets de la mairie, travaux de déblayage au presbytère, plantations de printemps, réfection d'une porte de garage,...

A midi toute l'équipe s'est retrouvée devant la salle des fêtes pour partager un barbecue, des salades et desserts préparés également par des bénévoles.

Si cette matinée de travail a permis d'embellir le village à peu de frais, elle a servi également de lien social entre les habitants du village.

Soirée Pizzas

Le Club des jeunes en partenariat avec le RAI a proposé une deuxième action pour le financement de leur week-end. Le 02 juin 2017, ils ont organisé une soirée pizzas et tartes flambées à la salle des fêtes. De nombreux habitants sont venus soutenir les jeunes et ont pu se régaler avec les pizzas généreusement garnies. Les habitants pouvaient également se faire livrer les pizzas à domicile. Les jeunes ont su rendre cette soirée des plus conviviales grâce à leur bonne humeur contagieuse.

Rétrospective

Elections Législatives

C'est le dimanche 11 juin 2017 qu' a eu lieu le 1er tour des élections législatives. Les électeurs ont pu parcourir le marché aux puces organisé par le Comité des Fêtes pour se rendre au bureau de vote qui se tenait à la mairie.

Le second tour s'est déroulé le dimanche 18 juin et la participation n'était pas aussi importante que pour les élections présidentielles : 138 votants au premier tour et 127 votants au second tour ! Antoine Herth a été réélu député.

Confirmation

Deux jeunes de Schwobsheim, Olivia Fahrner et Thibault Klumb, ont été confirmés le 17 juin 2017 par Monseigneur Vincent Dollmann assisté du Père Sylvain Colpo. Comme au jour de leur baptême, ils ont accueilli une nouvelle fois l'Esprit Saint avec 10 autres jeunes de la communauté de Paroisse Ste Lucie–les chemins du Bad.

Pompiers

La passation de commandement à la section de 1ère intervention de Boesenbiesen-Schwobsheim a eu lieu le 30 juin 2017 à Boesenbiesen. Le Sergent Nadia Wittner remplace le Sergent-Chef Benoît Rudloff à la tête de la section qui compte 10 sapeurs pompiers volontaires, dont 1 de Schwobsheim.

La cérémonie, rehaussée par la batterie fanfare de Sundhouse, s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités du SDIS, des maires et élus des deux communes.

Avec comme souhait que les pompiers volontaires puissent aujourd'hui et demain, continuer à être au service de leur prochain.

Photos G. Riesterer

Rétrospective

Week-end du RAI

Le week-end du 08 et 09 juillet 2017, quelques jeunes de Schwobsheim ont pu se rendre au lac de Pierre Percée, en Lorraine, accompagnés de 2 animateurs du RAI. Ce mini-séjour a été organisé par le RAI et financé grâce aux actions menées par les jeunes, à savoir le Bar à Déj et la soirée pizzas. Ils ont profité du magnifique cadre du lac de Pierre Percée pour faire différentes activités.

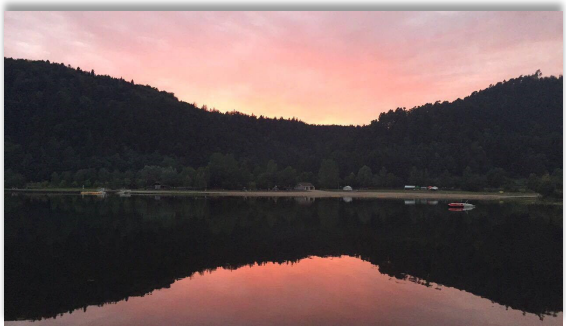

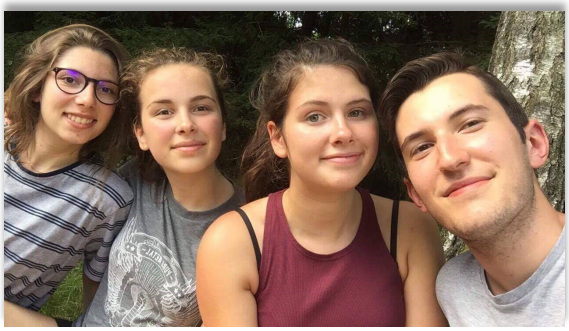

Fête du quartier

Le 13 juillet au soir, les riverains de la rue des Lilas se sont retrouvés pour leur onzième fête de la rue. Apéritif copieux, grillades, crudités variées et desserts savoureux ont régalé petits et grands. La soirée conviviale s'est prolongée jusque tard dans le nuit...

Rétrospective

Pique-nique communal

C'est le 24 septembre 2017 qu'a eu lieu la quatrième rencontre réunissant les habitants de Schwobsheim pour un pique-nique géant. Reporté pour cause de météo pluvieuse, le pique-nique a réuni une soixantaine d'habitants de tous âges. Les jeux en bois ont permis un échange intergénérationnel entre petits et grands. La municipalité a offert l'apéritif, le vin et le café.
Chacun est venu avec ses couverts et sa viande ; les crudités ainsi que les desserts ont été mis en commun sous forme de grand buffet.
Gérard, 87 ans, doyen, venu avec son épouse a tenu à être présent « il vaut mieux se retrouver autour d'une table ici que chez le médecin » dit-il.

Course moto

Le week-end du 30 septembre et 1er octobre 2017 a eu lieu la 19ème course de motos anciennes. Le circuit sur route fermée entre Boesenbiesen et Schwobsheim a été organisé par le moto club du Ried. Les nombreux spectateurs ont pu assister à des démonstrations de Super Motard, cyclos anciens, solex et scooters anciens.

Journée citoyenne d'automne

Le 13 octobre, par une matinée ensoleillée, l'équipe municipale avait invité ses administrés à donner un peu de leur temps à la commune pour participer à la matinée citoyenne d'automne. Vingt-cinq personnes ont répondu à l'appel pour faire quelques heures de bénévolat. Peinture, broyage de déchets verts, plantations d'automne, déblayage des dépendances du Presbytère, nettoyage des pierres en grès et des panneaux d'entrée du village ont été au programme de la matinée. A midi, toute l'équipe s'est retrouvée à la salle des fêtes pour prendre un succulent repas préparé par l'équipe de bénévoles.

Rétrospective

Cérémonie du 11 novembre

A l'issue de l'office qui s'est tenu dans la commune, le 11 novembre, une cérémonie du souvenir a été organisée.

Les enfants ont joué de la musique et un texte a été lu par Madame Le Maire.

Banque alimentaire

La collecte de la banque alimentaire s'est déroulée dans la commune, le jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2017 pour correspondre avec les dates de la collecte nationale.

Comme l'an dernier, les écoliers sont venus apporter leur contribution à cette grande opération de générosité !

Ils en ont profité pour visiter la mairie et poser de nombreuses questions relatives à la commune, aux bâtiments, au mandat de maire, aux élections, interrogations auxquelles Madame le Maire a répondu avec plaisir.

Merci à tous et rendez–vous en 2018….

Adjudication de bois

C'est le samedi 9 décembre que s'est déroulée la vente de bois de chauffage issu de la forêt communale.

Une vingtaine de bûcherons amateurs s'est présentée, pour enchérir sur les 12 lots, représentant un peu plus de 100 stères, qui ont tous trouvé preneur. Le bois s'est vendu pour un prix moyen de 26€ le stère.

BS Dynamique

Une année pour les enfants du RPI : BS DYNAMIQUE

L'Association BS Dynamique (RPI Boesenbiesen/Schwobsheim) est une association de parents d'élèves, créée en mai 2015, à l'initiative de mamans souhaitant s'impliquer dans la vie scolaire des enfants du RPI. L'objectif de l'association est d'organiser des manifestations pour les enfants de Schwobsheim et Boesenbiesen, et de s'impliquer dans la vie scolaire en collaboration avec l'équipe enseignante. Nous soutenons l'école du RPI en finançant tout ou partie des projets scolaires des enfants. L'année scolaire 2016/2017, l'association a financé le spectacle de Noël à hauteur de 500€, ainsi qu'une partie de la sortie de la maternelle (juin 2017) à la volerie des aigles pour 430€. Nous avons également reversé 90€ par enfant participant à la classe de neige, pour un montant total de 3780€ pour la classe de neige. Pour se faire, nous organisons des manifestations ou ventes (fromages, chocolat Stoffel) tout au long de l'année scolaire.

Nos manifestations durant l'année scolaire 2016/2017

1– Organisation de la bourse d'échange

L'école ayant un projet de classe de neige, l'association a organisé une bourse d'échange d'article de neige, afin de permettre aux familles de s'équiper à moindre frais pour le séjour.

2– Marché de Noël le 9 décembre 2016 à Schwobsheim

BS Dynamique

Pour la 1ère édition à Schwobsheim, les bénévoles ont organisé un marché de Noël avec sentier de Noël. Les enfants se sont entrainés plusieurs samedis durant, dirigés par Christine Griffon et Véronique Lebel, afin de chantonner des airs de Noël, mais aussi afin d'animer des contes de Noël le soir de la veillée. Les cabanons contenaient bricolages, petits fours de Noël, et autres petites douceurs, fabriquées par les petits à l'école, ou les mamans. C'est dans des senteurs de cannelle que les familles du RPI ont partagé cette soirée.

3– Après-midi carnavalesque le 4 mars 2017

Pour sa première édition, les enfants du RPI ont fêté carnaval, en traversant les deux villages sur un char, prêté par un groupe carnavalesque. Une boum et un goûter à la salle des fêtes de Schwobsheim ont ensuite ravis petits et grands !

4– Participation au Marché aux Puces de Schwobsheim le 10

Une collecte de jouets des écoliers a été vendue, au profit de l'association. Les mamans se sont relayées toute la journée, permettant de collecter des fonds pour l'association.

5– Kermesse de l'école le vendredi 7 juillet 2017

L'association a organisé la partie restauration de la kermesse de l'école. C'est par une formule grillades que les familles ont pu apprécier le spectacle organisé par les enseignantes. Des jeux en bois avaient été loués pour agrémenter le plaisir des enfants. De quoi bien commencer les congés d'été !

La Présidente, Christel FRIEDRICH

Comité des Fêtes

Une nouvelle année se termine, jalonnée de manifestations organisées par les différentes associations.

Le Comité des Fêtes a organisé sa plus grande manifestation le 11 juin 2017. Le traditionnel marché aux puces s'est tenu dans la rue de l'école et la rue du garde champêtre. Les visiteurs pouvaient flâner au milieu des stands en espérant trouver l'objet utile ou rare, mais également admirer une belle collection de motoculteurs de la marque Mabec, ainsi que des anciens tracteurs de différentes marques, notamment KRAMER, Massey Ferguson, Soméca, Ford ou Mac Cormick.

Les visiteurs ont pu déguster des goujonnettes de poisson ainsi que des grillades préparées par le Comité des Fêtes.

Le 21 et 22 octobre, le Comité des Fêtes a organisé un week-end en Forêt Noire dans la région de Lahr. Après un repas dans une ferme auberge, les membres du Comité des Fêtes ont participé à une visite guidée de Lahr, pouvant ainsi découvrir les magnifiques décorations de chrysanthèmes ornant la ville. Après l'installation à l'hôtel, certains ont profité de la piscine de l'hôtel puis tout le groupe s'est retrouvé pour un dîner dansant.

Après un copieux petit-déjeuner dimanche matin, une marche de 12 km autour du village de Zell Am Hammersbach a permis à tous de se dégourdir les jambes. La journée s'est terminée autour d'un petit encas dans une petite auberge typique.

Malgré un temps mitigé, une ambiance chaleureuse était au rendez-vous lors de cette sortie.

A Lahr, richement décoré par des centaines de chrysanthèmes

Comité des Fêtes

Le 25 novembre, les habitants de Schwobsheim ont pu goûter le beaujolais nouveau lors de la soirée organisée par le Comité des Fêtes. Une belle assiette de charcuterie, fromage et crudités était proposée pour accompagner le vin. Les pâtisseries maison ont eu un grand succès auprès des petits et des grands. Des groupes se sont formés tout au long de la soirée pour jouer au tarot, à la belote et autres jeux de sociétés rendant cette soirée encore plus conviviale.

Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes pour leur aide efficace tout au long de l'année mais un grand merci à vous surtout qui nous soutenez par votre présence lors de nos animations .

Le Président, André SCHMITT

Club des Jeunes

L'association a pour but d'organiser des activités pour les enfants et jeunes. Pour financer ceci, le Club organise chaque année le Sentier Ludique fin juillet.

Petite rétrospective de l'année écoulée :

Février :

Sortie au cinéma de Colmar pour les enfants et jeunes. Les adultes les ont rejoint en soirée à la salle des fêtes pour partager des crêpes !

Avril :

Chasse aux œufs le lundi de Pâques

Sortie à la patinoire de Colmar

Club des Jeunes

Juillet :

Les ados sont partis pour un week-end au Lac de la Pierre-Percée. Le RAÏ de Marckolsheim les a aidés dans leur préparation de l'organisation et 2 animateurs les ont accompagnés.

Le dimanche 23 a eu lieu le 9ème sentier ludique sur le thème des Olympiades !

Cette année, les membres du Club des Jeunes se retrouveront tout au long d'un week-end à la Chaume des Veaux au Hohwald. Parc Aventure, randonnée, soirées, … et de nouvelles aventures au programme !!

Et notre fête du village aura lieu le dimanche 22 juillet 2018. Déjà notre 10ème sentier ludique. Retrouvez un parcours mêlant adresse, agilité, réflexion, logique à travers champs et forêts.

Repas sous chapiteau midi et soir. Bal champêtre à partir de 18h avec l'orchestre Freddy Melody

La Présidente, Amanda EHRHART

Club d'Amitié

Nous avons commencé l'année 2017 par notre Assemblée Générale Extraordinaire le 16 janvier, pour un changement de statuts, de moyens d'actions, suivie d'une Assemblée Générale Ordinaire. La Présidente Renée a remercié le Comité, les membres, Jeanne, Jacques, Rose Marie et Albert qui se déplacent pour nous retrouver les 2èmes lundis du mois ; ainsi que Guy et Marie de Schoenau, qui sont toujours là pour nous donner un coup de main, la Commune, pour la mise à disposition de la salle et la subvention, aux membres, joueurs de belote, qui se déplacent dans les différents Clubs, tous les membres qui ramènent gâteaux et boissons lors des anniversaires.

Quelques évènements marquants de 2017 :

* 9 février, rencontre des Présidents du secteur du Grand Ried au restaurant « La Demi-Lune » à Sundhouse.
* 13 février, deux anciens membres Jacqueline et Gérard nous ont rendu visite lors de notre réunion mensuelle.
* 29 avril, les Noces de Diamant de Suzanne et Gérard Hetzer, invitation pour un apéritif copieux après la messe.
* 4 mai, Assemblée Générale de Générations Mouvements.
* 15 mai, sortie à Nancy avec le Club de Boesenbiesen.
* 20 juin, excursion en Forêt Noire de Générations Mouvements.
* 13 juillet, obsèques d'Etienne Hetzer
* 19 septembre, sortie automnale organisée par les « Muguets du Rhin » de Schoenau : Uberach, visite de la brasserie artisanale, Obermodern, l'espace locomotive à vapeur et musée du chocolat à Geispolsheim.
* 20 novembre, loto à Boesenbiesen

Repas pris en commun :

16/01/17 : Bouchée à la Reine (Assemblée Générale)
09/05/2017 : Jambon à l'os, gratin Dauphinois
10/07/2017 : Journée Barbecue
11/12/2017 : Repas de Noël

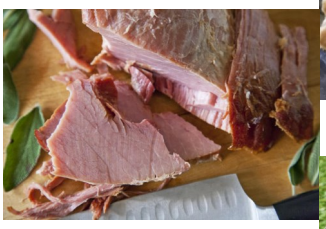

Tous les repas et boissons sont pris en charge par l'association

Le Club recherche une personne bénévole compétente en informatique, même jeune, qui pourrait consacrer un peu de temps pour assurer le secrétariat de l'association.

Club d'Amitié

Grands Anniversaires fêtés en 2017 :

Albert Taglang 85 ans (Richtolsheim)
Marie-Thérèse Zumsteeg 85 ans
Andrée Widemann 85 ans
Danièle Simler 70 ans
Dominique Neigert 60 ans (Sundhouse)

Une après-midi belote est prévue à Schwobsheim, pour les Clubs du Grand Ried, mais la date n'est pas encore arrêtée.

Photos G. Riesterer

Rêve de paix

Tous les hommes étaient frères, disparue la violence,
Sur notre planète bleue, en parfaite harmonie,
Se tenant par la main, fortunés, démunis,
Chacun vivait pour tous, tous vivaient en confiance,
Terminés les soucis, balayées les souffrances,
L'Etre humain agressif devenu raisonnable,
Construisait son destin autour d'une même table,
Ayant abandonné ses désirs de puissance,
La solidarité seule avait remplacée,
L'égoïsme forcené du citadin stressé,
Les temps de la sottise venant de s'achever,
La science suivait son but, conforter la santé,
Toutes les lois naturelles étaient bien respectées
Bien sûr, c'était un songe, on peut toujours rêver….

Avis aux personnes se sentant seules ou isolées, la porte de l'association leur est largement ouverte.

La Présidente, Renée FEHLMANN

Donneurs de sang

Don du sang (12 secouristes)

506 poches ont été prélevées **(+ 5,4 %) en 2017 après la baisse de 11,5% en 2015**, soit **101 dons en moyenne par collecte**. Cela est encourageant et mérite d'être consolidé. **Le nombre de nouveaux donneurs marque un léger recul, mais reste élevé**.

Cela a été possible grâce à la progression de BALDENHEIM de 94 à 110 (+ 17%), SCHWOBSHEIM de 29 à 36 (+ 24%) et ARTOLSHEIM de 40 à 47 (+ 17%), à la stabilité de BOESENBIESEN avec 49 et de MUSSIG en passant de 226 à 225, alors que HESSENHEIM régresse de 42 à 39 (- 7%). Les donneurs du groupe AB et B ne sont plus invités aux collectes mais peuvent toujours se présenter et on les prélèvera. Par contre ils sont davantage attendus au don de plasma où ils sont donneurs universels.

Les **nouveaux donneurs** venaient pour 8 de Baldenheim et Mussig, 2 d'Artolsheim, de Hessenheim et Schwobsheim et 1 de Bindernheim, Boesenbiesen, Sélestat et Molsheim. 12 nouveaux secouristes, 8 de Mussig, 2 de Schwobsheim et 1 d'Artolsheim et de Boesenbiesen ont été formés par la Croix Rouge avec l'aide de nos pompiers locaux.

Les dates pour les collectes de sang 2018 sont les vendredis **26 janvier** (suivi de l'Assemblée Générale) et le **28 septembre à la Maison des Associations et les 23 mars, 18 mai et 23 Novembre à la salle des fêtes de 17h00 à 20h00**.

Donneurs de sang

Une 6° collecte sera possible **fin juillet à Ohnenheim**. **6 bus** de 7 places sont programmés au départ de Mussig les jeudis **16 février, 13 avril, 15 juin, 16 août, 19 octobre et 14 décembre**.

Si nous subissons ce changement, d'autres voient leurs collectes avec des unités mobiles disparaitre avec 2 des 4 cars supprimés comme les collectes le dimanche matin avant de s'attaquer à celles du samedi.

Le monde de la collecte évolue rapidement et il s'agit de s'y adapter au mieux en espérant vous retrouver tous à nos prochaines collectes.

Le 13 janvier 2017, plusieurs fidèles donneurs ont été honorés. **3 médailles d'or** CLOG Lucienne, OECHSEL et MUHER Nathalie pour plus de 60 dons et **3 argent** HOFFER Isabelle, MICHEOT Sandrine et MUHR Nathalie pour 45 dons ainsi que **42 bronze** du niveau 1 à 3.

Une **24° sortie pédestre** sera proposée dans le cadre d'une marche populaire dont la date reste à fixer.

Encore merci pour l'excellent accueil réservé à la vente de notre calendrier et pour votre présence à nos divers rendez-vous. Le Comité vous souhaite une **très bonne année 2018**.

Jean-Claude HILBERT, Président ADSB MUSSIG et Environs
Nicole SIMLER, Représentante locale ADSB MUSSIG et Environs

Chorale Ste Cécile

« Tant que sur la terre il restera un homme pour chanter,
Il nous sera encore permis d'espérer »

Gabriel Celaya

Nous sommes 17 choristes dirigés par notre chef de chœur : Véronique Stocky - 3 hommes et 14 femmes. Hebdomadairement, nous répétons.

La tradition chrétienne a retenu trois expressions majeures de la vie de prière : la prière vocale (prière personnelle ou communautaire) ; la méditation et l'oraison (faire silence longuement pour se mettre en présence de Dieu).

Chanter est également une forme de prière. Le chant nous permet de transmettre une spiritualité. Il invite à une certaine profondeur, vibre à la joie de chanter ensemble. Le chant ouvre le regard et le cœur… C'est ainsi que la chorale est une présence aux célébrations dominicales, aux célébrations des temps forts liturgiques et aux célébrations marquant certaines étapes de la vie d'un chrétien.

LA CHORALE
UN GROUPE D'HOMMES ET DE FEMMES CHANTANT EN CHŒUR…

LE CHANT, UNE DIMENSION VERTICALE ENTRE DIEU ET L'ASSEMBLÉE, UNE DIMENSION SOCIALE DE COHESION

« C'est ainsi que je serai de ceux qui rendent belles les choses »

Nietzsche

Le 5 février 2017, la chorale a organisé son traditionnel loto…. Un moment de convivialité rassemblant jeunes et moins jeunes et permettant tous les ans de rendre heureux… avec une bonne trentaine de lots.

Chorale Ste Cécile

Le 23 juin 2017 a eu lieu la soirée de la musique. La batterie fanfare de Sundhouse a donné le top départ en menant un cortège d'enfants et de ballons à travers les rues du village. Un vrai début de nuit d'été a permis aux enfants, jeunes, familles et amis de se retrouver. Les enfants des écoles ont chanté. Les jeunes ont interprété, individuellement et en groupe, divers morceaux de musique et la musique de Baldenheim a mené la soirée jusqu'à la clôture.

Chorale Ste Cécile

Le 18 novembre 2017, nous avons fêté notre patronne Ste Cécile. Une célébration à l'intention des choristes s'est prolongée par un temps convivial partagé à la salle avec nos familles.

Nous avons eu l'occasion d'accueillir Martin,
fils de Amanda et de Etienne Ehrhart

Le 23 décembre, les choristes se sont joints aux plus jeunes et aux plus ainés pour oser ensemble reconduire la tradition d'une veillée de Noël.

Mille et une lueurs scintillent… L'étranger passe… des messages de paix, de joie, d'amour… nos regards tournés vers l'autre. Un plateau proposé a permis d'apporter des lueurs aux enfants malades du service d'oncologie de l'Hôpital de Haute-Pierre et de soutenir un projet de scolarité pour les enfants du Guatemala. Les lueurs scintillaient à l'extérieur. La petite ruelle à côté du cimetière s'était mise en lumière afin d'emmener l'assemblée vers un moment de partage autour d'un verre de vin chaud. **Et c'est ainsi que mutuellement, nous avons inscrit le village de Schwobsheim dans la magie du mystère de Noël…**

La Présidente, Marie-Odile HETZER

Ecole

Photos G. Riesterer

Depuis la rentrée 2017, 2 nouvelles enseignantes font équipe avec la directrice, Mme Sanchez, suite au départ de Mmes Morel et Cortinovis. Mmes Magan et Vieilledent, arrivées en septembre , ont en charge les 2 écoles primaires.

A Boesenbiesen, 23 enfants en maternelle avec Mme Sanchez

A Boesenbiesen : 23 enfants (CP, CE1, 4 CE2) avec Mme Magan

A Schwobsheim : 23 enfants (5 CE2, CM1, CM2) avec Mme Vieilledent.

Tous les ans, les 2 écoles primaires vont à la piscine (11 séances sont programmées du 8/12 au 23/03).

Ci-dessous l'article rédigé par l'école de Schwobsheim :

« Nous partons en bus le vendredi matin à 9 h 45. Nous allons chercher les élèves de Mme Magan à Boesenbiesen, pour aller à la piscine de Marckolsheim.

Nous entrons dans la piscine, nous enlevons les chaussures et nous mettons les chaussettes dans les chaussures, puis nous les mettons sous les bancs. Nous nous déshabillons dans les vestiaires. Puis nous mettons le maillot de bain, nous prenons une douche et nous mettons nos gels douche dans une bassine. Nous passons dans le pédiluve avant d'entrer dans l'eau.

Il y a des règles à respecter à la piscine :

Ne pas courir à côté du bassin
Ecouter les maîtres-nageurs, les maîtresses ou les accompagnateurs
Ne pas plonger n'importe où
A la sonnerie, on doit sortir de l'eau.

Ecole

Nous sommes répartis par groupes de couleur de bonnet qui signifie notre niveau :

Bonnet rose : se sentir à l'aise dans l'eau
Bonnet bleu clair : débuter dans le grand bain (nager, sauter,…)
Bonnet bleu foncé 1 : apprendre les nages de base
Bonnet bleu foncé 2 : nager avec un pull-boy, pour certains apprendre de nouvelles nages (dos crawlé, papillon)
Bonnet noir : course en binôme, perfectionnement des 4 nages (brasse, crawl,dos crawlé, papillon)

Exemples d'exercices :

Récupérer des anneaux
Sauter ou plonger
Passer dans un cerceau
Nager avec des accessoires : frite, pull-boy, planche, palmes

A la sonnerie, nous sortons du bassin, nous nous mettons en rang devant le pédiluve, nous prenons la douche, nous nous habillons, nous nous séchons les cheveux puis nous nous mettons en rang devant l'accueil.

Nous reprenons le bus et nous arrivons à Schwobsheim vers 11 h 50. »

Hommage

En 2017, beaucoup de personnalités françaises ont disparu. Nous avons choisi de rendre hommage à trois personnes qui, chacune à sa manière aura marqué les Français.

SIMONE VEIL née JACOB (13.07.1927-30.06.2017)

Née dans une famille juive, elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, où elle perd ses parents et son frère. Elle épouse Antoine Veil en 1946 et, entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire après des études de droit et de science politique.

En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui sera ensuite couramment désignée comme la « loi Veil ». Elle apparaît dès lors comme icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France.

Elle est la première présidente du Parlement européen de 1979 à 1982 puis de 1993 à 1995, elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville du gouvernement Édouard Balladur. Elle siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie française en 2008.

Sur décision du président Emmanuel Macron, Simone Veil fera son entrée au Panthéon avec son époux le 01.07.2018

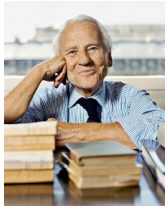

JEAN D'ORMESSON (16.06.1925 – 05.12.2017)

Jean d'Ormesson est issu de la haute bourgeoisie intellectuelle parisienne. Normalien, agrégé de philosophie il était écrivain, journaliste et philosophe français.

Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, allant de grandes fresques historiques imaginaires (*La Gloire de l'Empire*, 1971) aux essais philosophiques dans lesquels il partage ses réflexions sur la vie, la mort ou l'existence de Dieu (*Je dirai malgré tout que cette vie fut belle*, 2016). Il devient membre de l'Académie française en 1973.

Il travaille durant des années au journal *Le Figaro*, notamment comme directeur général. Il est très présent dans des émissions télévisées littéraires ou plus généralistes, où il est régulièrement invité pour son érudition et son art de la conversation. Un hommage national, présidé par Emmanuel Macron, a été rendu à l'académicien le 8 décembre 2017.

JOHNNY HALLYDAY (15.06.1943-05.12.2017)

Johnny Hallyday, de son vrai nom Jean-Philippe Smet, abandonné par son père entame une vie d'enfant de la balle avec sa tante et ses cousines.

S'il n'est pas le premier à chanter du rock en France, il est, à partir de 1960, le premier à populariser le rock 'n' roll dans l'Hexagone. Les différents courants musicaux auxquels il s'adonne puisent tous leurs origines dans le blues. Bien qu'il interprète de nombreuses chansons de variété, de ballades et parfois de country, le rock reste sa principale référence.

Sa longévité au premier plan de la scène artistique et ses prestations vocales et scéniques lui attirent la reconnaissance de ses pairs et du public. Au total, il réalise 79 albums, dont 50 albums studio. Il obtient 5 disques de diamant, 40 disques d'or, 22 disques de platine et 10 victoires de la musique.. Sa réputation d'homme de scène franchit les frontières. Il effectue ainsi 184 tournées et donne plus de 3 250 concerts, totalisant 29 millions de spectateurs, avec des prestations à gros budgets et effets scéniques.

Alors qu'il est atteint d'un cancer du poumon, il effectue sa dernière tournée en juin et juillet 2017, aux côtés de ses amis Jacques Dutronc et Eddy Mitchell, avec qui il a formé le trio des Vieilles Canailles. Sa mort, survenue quelques mois plus tard des suites de sa maladie, donne lieu à un important hommage populaire.

RESERVEZ VOS DATES !

- **10 juin 2018** ……. Marché aux puces
- **22 juin 2018** ……. Fête de la Musique
- **22 juillet 2018** ……. Sentier Ludique

SCHWOBSHEIM

9, rue de l'école

67390 SCHWOBSHEIM

Tél : 03.88.85.32.91

Fax : 03.88.57.28.10

mairie-de-schwobsheim@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie :

Mardi de 16h à 18h30

Jeudi de 9h à 11h

Vendredi de 14h à 17h

www.schwobsheim.fr

Ecole :

Tél : 03.88.85.01.62

Numéros utiles

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

EDF (urgence) 0810 333 068

GDF (urgence) 03 10 433 068

SDEA (urgence) 03 88 19 97 09

Sous-Préfecture Selestat-Erstein

4, allée de la 1ère armée

BP 208

67604 SELESTAT Cedex

Tél : 03.88.58.83.58

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

24 rue du Maréchal Foch

BP 50034

67390 MARCKOLSHEIM

Tél : 03.88.92.53.73

contact@ried-marckolsheim.fr

SMICTOM Alsace Centrale

2, rue des Vosges

67750 SCHERVILLER

Tél : 03.88.92.27.19

Bacs Jaunes : Mardi sem. Paire

Bacs Gris : Mercredi chaque semaine

Trésorerie de Sélestat

5, rue de la Paix

67600 SELESTAT

Tél : 03.88.58.89.84

Centre des Impôts Fonciers

5, rue de la Paix

67600 SELESTAT

Tél : 03.88.58.89.89

Gendarmerie de Marckolsheim

23 rue de Maréchal Foch

67390 MARCKOLSHEIM

Tél : 03.88.58.29.80

Un grand merci à tous ceux qui ont, par leurs articles ou photos contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Conception et arrangement :

KEMPF Denise - L'HOSTETE Sabrina - SCHMITT Nathalie